

## **AVIS ÉMIS :**

### **Réunion d'examen conjoint :**

La réunion d'examen conjoint prévue au R.153-12 du Code de l'urbanisme a eu lieu le 8 mars, après notification du dossier et convocation des personnes publiques associées. Les services de l'Etat (DDT), la Chambre de commerce et d'industrie, la Chambre d'agriculture et la Communauté d'agglomération du Pays de Meaux étaient représentées. Comme indiqué au PV, il n'a pas été émis d'avis défavorables, mais un certain nombre de remarques qui permettront d'améliorer le dossier.

### **Autres avis reçus :**

Le Conseil Départemental s'est excusé pour la réunion et a transmis son avis par mail (pas d'observation sur le projet).

L'architecte des bâtiments de France s'est excusé également pour la réunion, mais n'a pas transmis d'avis.

L'absence d'avis des autres personnes publiques associées et consultées équivalent à un avis favorable de leur part.

***La prise en compte des remarques faites par les personnes publiques associées lors de la réunion d'examen conjoint appelle des modifications des pièces du dossier de la révision allégée (Rapport de présentation, Plan de zonage, Liste des emplacements réservés). Les modifications proposées pour la prise en compte sont exposées dans une note jointe à cette partie du dossier, après le procès-verbal de la réunion.***

### **Avis de la CDPENAF :**

La commission réunie le 29 mars a rendu un avis favorable au projet.

### **Pièces jointes :**

- PV de la réunion d'examen conjoint
- Note présentant les modifications qui seront apportées au dossier pour l'approbation au vu des remarques émises par les personnes publiques
- Avis du CD77
- Avis de la chambre d'agriculture
- Avis de la CDPENAF
- Liste d'émargement
- Accusés de réception des personnes publiques associées et consultées



**LISTE DES PERSONNES PUBLIQUES AUXQUELLES LE DOSSIER A ÉTÉ TRANSMIS POUR AVIS :**

	<b>Adresse</b>	
Mme la Sous-Préfète Sous-Préfecture de Meaux	27 Place Europe 77 100 Meaux	
le Président du Conseil régional	33, rue Barbet-de-Jouy 75 700 Paris	
le Président du Conseil Départemental	Hôtel du Département 77 010 Melun Cedex	
Le Président d'Ile de France – Mobilités (ex-STIF)	41, rue de Châteaudun 75009 Paris	
le Président de la Chambre de Commerce et de l'Industrie 77	1 avenue Johannes Gutenberg - Serris CS 70045 77776 Marne-la-Vallée Cedex 4	
le Président de la Chambre de l'Agriculture 77	418, rue Aristide Briand 77 350 Le Mée-sur-Mer	
Chambre des Métiers et de l'Artisanat 77	9, rue des Cordeliers 77 109 Meaux Cedex	
Le Président de l'intercommunalité Le cas échéant syndicat intéressé (SCoT, PLH, PLD)	Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux Hôtel de ville de Meaux	
L'Architecte des Bâtiments de France	29, rue de Paris 77420 Champs-sur-Marne	
Les Communes limitrophes	<p>❖ <b>CHAMBRY</b> Mairie de Chambry Rue de la Ville 77910 CHAMBRY</p> <p>❖ <b>ETREPILLY</b> Mairie d'Etrépilly 4 Place Christian de Bartillat 77139 ETREPILLY</p> <p>❖ <b>GESVRES-LE-CHAPITRE</b> Mairie de Gesvres-le-Chapitre 5 rue André Maurice 77165 GESVRES LE CHAPITRE</p>	<p>❖ <b>MARCILLY</b> Mairie de Marcilly 1 rue Lauvin 77139 MARCILLY</p> <p>❖ <b>MONTHYON</b> Mairie de Monthyon 1 place Carruel 77122 Monthyon</p> <p>❖ <b>PENCHARD</b> Mairie de Penchard 1 place de la mairie 77124 Penchard</p>